

*Lire de bons auteurs, certes, c'est l'un des moyens d'apprendre l'orthographe et bien d'autres choses aussi; mais peut-on espérer que tout le monde lise de bons auteurs? En revanche, il est des choses que tout le monde lit, malgré soi, plusieurs fois par jour, ce sont les enseignes, affiches, pancartes qui sévissent partout.*

*Si le mal est évident, le remède ne l'est pas moins. Il a déjà été suggéré. Que l'administration municipale intervienne. Vous croyez qu'elle ne serait pas justifiable? Vous oubliez que le public montréalais paie annuellement pour l'instruction de ses enfants des centaines de milliers de dollars. L'administration municipale n'a-t-elle pas le droit, n'a-t-elle pas le devoir d'empêcher que les fruits de l'instruction ne se gâtent par l'ignorance ou le mauvais vouloir de quelques-uns?*

*Le moyen de faire disparaître les affiches fautives? Il est simple et serait d'une application facile. Il suffirait d'ajouter un petit appendice à la charte de la Cité de Montréal, qui en a vu bien d'autres, comportant la fondation d'un bureau de revision. Tous ceux qui affichent quelque chose quelque part seraient tenus, avant l'expiration d'un délai déterminé, de soumettre leurs textes à ce bureau. A partir de l'expiration du délai, on n'aurait le droit d'afficher que la matière approuvée par le bureau. Et une sanction frapperait les contrevenants. La taxe minime perçue pour la revision laisserait vraisemblablement, tous frais payés, un excédent de recettes qui ne donnerait à nos administrateurs que l'embarras du choix entre les trous à boucher.*

*Je vous vois venir, lecteur lettré; vous souriez. Oui, oui, je sais. Dans les Fâcheux, le pédant Caritidès, voulant corriger les enseignes de Paris, suppliait le roi de créer une charge de contrôleur, intendant, correcteur, reviseur et restaurateur général desdites inscriptions. C'est comique parce que*